

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
 Nombre de membres 45
 Présents : 29 – Pouvoirs 8
 Votants : 37

Vote : 37
 Pour : 37
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
 et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D19-22-03-2018 : Malices au pays 2018 – Plan de financement LEADER

Monsieur le Président propose aux membres du comité syndical de solliciter les fonds européens pour le financement de Malices au Pays 2018.

Budget prévisionnel		Plan de financement	
Nature des dépenses	Montant TTC	Nature des ressources	Montant TTC
Communication	3 989.60 €	Asso du Carroi	2 000.00 €
Programmation	27 185.80 €	Commune du Lude	2 000.00 €
Ateliers de sensibilisation	6 006.00 €	Commune de Montval-sur-Loir	2 000.00 €
Droit d'auteur	3 137.31 €	Commune de Crosnières	800.00 €
Technique	1 516.52 €	Commune de Beaumont-sur-Dême	800.00 €
Loc matériel	642.81 €	Commune de Lavenay (Loir-en-Vallée)	800.00 €
Transports	2 158.00 €	Centre social de Lucé	800.00 €
		CLEA	8 000.00 €
		Région	3 000.00 €
		LEADER	10 000.00 €
		Autofinancement	14 436.04 €
TOTAL des dépenses	44 636.04 €	TOTAL des ressources	44 636.04 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le plan de financement de l'action « Malices au Pays 2018 », autorise le Président à solliciter les subventions, à signer toute pièce à intervenir et décide de supporter l'autofinancement qui serait généré par une baisse de cofinancement externes inférieurs au prévisionnel.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE

CS du 22/03/2018